

ALLIANZ SECURICASH SRI - IC - EUR

Monétaire



Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est d'offrir une performance supérieure à l'indice EONIA capitalisé déduction faite des frais de gestion, sur la durée de placement recommandée d'une semaine en ayant recours à des critères financiers et extra-financier (socialement responsables). En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPC ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPC verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

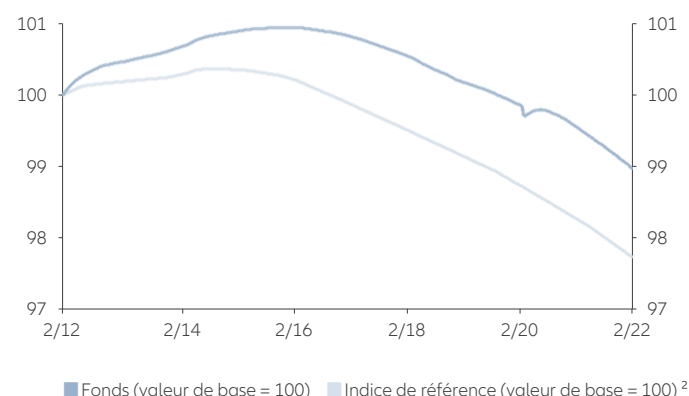
Gérant

Ali Ozenici
(depuis 1/2/2021)

Guillaume Zilliox
(depuis 1/2/2021)

Performance

sur 10 ans ¹



Performance annuelle (%) ¹

	Fonds	Indice de référence ²
29/2/2012 - 28/2/2013	0,46	0,18
28/2/2013 - 28/2/2014	0,23	0,11
28/2/2014 - 28/2/2015	0,21	0,06
28/2/2015 - 29/2/2016	0,05	-0,14
29/2/2016 - 28/2/2017	-0,13	-0,34
28/2/2017 - 28/2/2018	-0,27	-0,36
28/2/2018 - 28/2/2019	-0,37	-0,37
28/2/2019 - 29/2/2020	-0,31	-0,41
29/2/2020 - 28/2/2021	-0,31	-0,47
28/2/2021 - 28/2/2022	-0,60	-0,56

Historique de performance (%) ¹

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	10A	10A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	-0,12	-0,06	-0,17	-0,32	-0,60	-1,21	-0,41	-1,84	-0,37	-1,84	-0,37	19,74	0,97	-0,25	-0,37	-0,31	-0,27	-0,58
Indice de réf. ²	-0,09	-0,04	-0,14	-0,29	-0,56	-1,43	-0,48	-2,15	-0,43	-2,15	-0,43	17,22	0,85	-0,36	-0,37	-0,40	-0,47	-0,54

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le fonds en bref

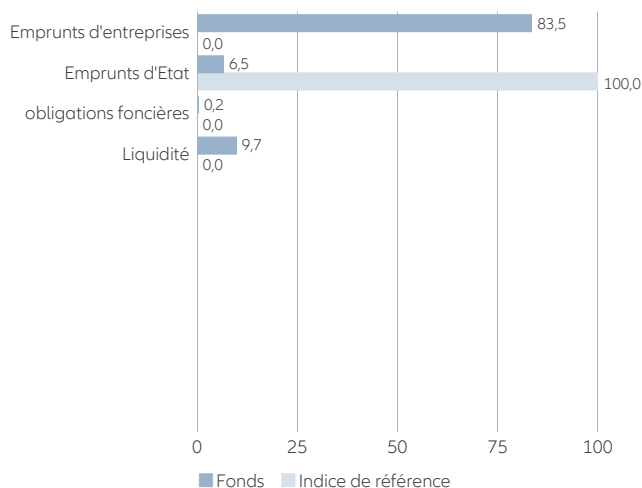
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	FR0010017731
Indice de référence ²	€STR (in EUR)
EU SFDR Category ³	Article 8
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH, succursale en France
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors GmbH, succursale en France
Banque dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Date de lancement	10/6/2003
Actifs sous gestion	3 528,26 millions EUR
Actifs nets de la part	2 189,24 millions EUR
Clôture de l'exercice	30/12/
Autorisation de commercialisation	AT, DE, ES, FR

Ratios risque / bénéfice

	3 ans	5 ans
Alpha (%)	0,07	0,06
Beta	1,82	1,28
Coefficient de corrélation	0,33	0,34
Ratio d'information	0,68	0,75
Ratio de Sharpe ⁴	0,48	0,39
Ratio de Treynor	0,03	0,03
Tracking error (%)	0,11	0,08
Volatilité (%) ⁵	0,11	0,09

Structure du fonds ⁶

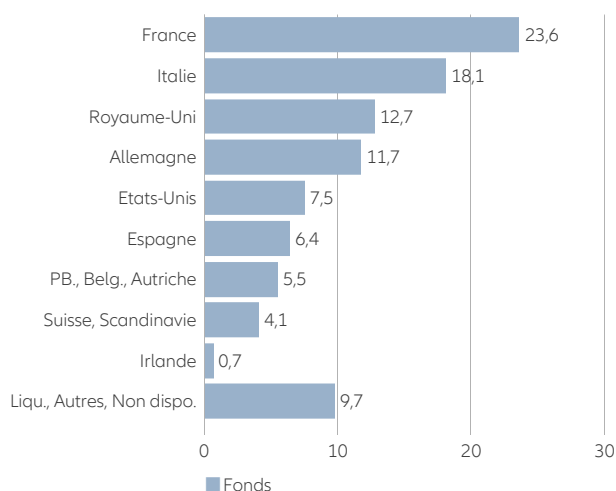
par émetteur/genre d'emprunt en % (en fonction de la valeur sur le marché)



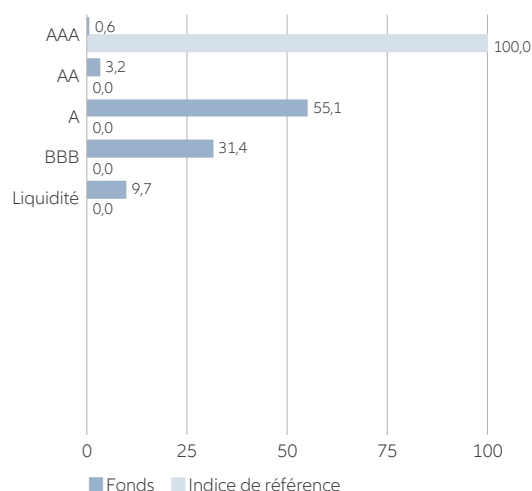
10 principales lignes du fonds (%)

NATWEST GROUP PLC EMTN FIX TO FLOAT 2.000% 08.03.2023	3,95
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG GMTN VAR 12.04.2022	3,83
CASSA DEPOSITI E PRESTIT EMTN VAR 20.03.2022	3,62
DANSKE BANK A/S EMTN FIX 1.375% 24.05.2022	2,81
BARCLAYS PLC EMTN FIX 1.500% 01.04.2022	2,77
BUONI POLIENNALI DEL TES FIX 1.350% 15.04.2022	2,57
PFIZER INC FIX 0.250% 06.03.2022	2,56
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG GMTN FIX 0.750% 11.09.2022	2,44
LLOYDS BK CORP MKTS PLC EMTN FIX 0.250% 04.10.2022	2,23
RCI BANQUE SA EMTN VAR 14.03.2022	2,01
Total	28,79

par pays/répartition géographique en % (en fonction de la valeur sur le marché)



par notations financières en % (en fonction de la valeur sur le marché) ⁷



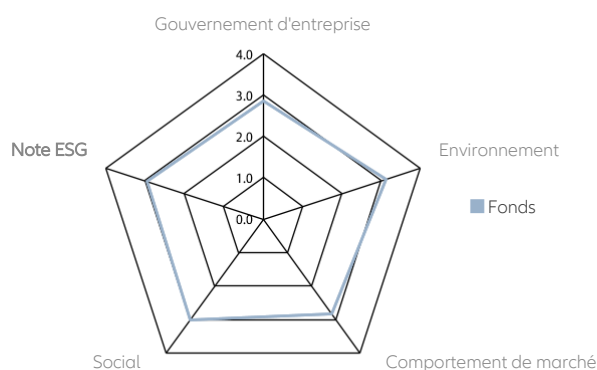
Structure des coûts

Commission forfaitaire en % p.a. ⁸	0,12
TFE en % ⁹	0,12

Chiffres-clé du portefeuille

Maturité effective (%)	0,17
Rendement nominal moyen (%)	0,77
Rendement actuariel le plus défavorable (%) ¹⁰	0,05
Rating moyen	A
Maturité moyenne (année)	0,11

Profil ESG (calculé sur le périmètre des titres notés) ¹¹



Notes ESG

Fonds	Gouvernement d'entreprise	2,86
	Environnement	3,12
	Comportement de marché	2,84
	Social	3,00
	Note ESG	2,95

Opportunités

- + Un placement court terme peu risqué qui présente historiquement une faible volatilité et un univers d'investissement de notation minimum A-2 de la Communauté Européenne
- + La sélection de titres du marché monétaire en euros repose sur la prise en compte de critères financiers et socialement responsables
- + La stratégie de gestion a pour but de limiter l'exposition du fonds au risque de taux et au risque de crédit

Risques

- Risque de crédit: si l'émetteur fait défaut, le coupon et/ou nominal des actifs risque de ne pas être intégralement payé, leur valeur baissant, celle de l'OPC s'en trouve diminuée
- Risque sectoriel taux: l'univers de taux étant très large, certains segments sont plus volatils que d'autres
- En cas de très faible niveau des taux du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et celui-ci verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle

EXCLUSIVEMENT DESTINÉ AUX DISTRIBUTEURS DE FONDS ET AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

- 1) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine.
- 2) Historique de l'indice de référence jusqu'à 31/05/2021 EONIA (in EUR), jusqu'à 31/12/2013 EONIA Simple Interest ACT/360, jusqu'à 31/12/2010 B_A16: ALLIANZ SECURICASH SRI I
- 3) SFDR: règlement de l'UE sur la divulgation des informations financières durables. Information exacte au moment de la publication.
- 4) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 5) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 6) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 7) La ventilation se fonde sur la meilleure notation disponible pour chaque titre. Les données publiées par le fournisseur d'indice reposent sur des notations moyennes et peuvent être différentes.
- 8) La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici. Elle peut éventuellement donner lieu au paiement par la société de gestion d'une commission de distribution au profit du distributeur.
- 9) TFE (total des frais sur encours) : charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles », d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.
- 10) Représente le rendement potentiel le plus faible qu'un investisseur pourrait obtenir en théorie sur l'obligation jusqu'à l'échéance si elle est achetée au cours actuel (hors défaut de l'émetteur). Le rendement actuariel le plus défavorable (yield to worst) est déterminé à partir des hypothèses les plus pessimistes, en calculant les rendements qui seraient obtenus si les clauses de ces hypothèses, telles que le remboursement, le rachat anticipé ou l'amortissement échelonné, sont utilisées par l'émetteur (hors défaut). Il est considéré que les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance et les intérêts perçus sont réinvestis aux mêmes conditions. Le calcul a lieu avant prise en compte des opérations de couverture de change. Le rendement actuariel le plus défavorable est une caractéristique du portefeuille. Il ne correspond pas au revenu réel du fonds. Les frais facturés au fonds ne sont pas pris en compte. Le rendement actuariel le plus défavorable ne peut donc pas être considéré comme un indicateur fiable des performances futures d'un fonds obligataire. Les prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- 11) Echelle de notation de 0 à 4. Au moins 100% des titres en portefeuille doivent respecter nos standards Droits humains (un filtre ex ante est appliqué) et avoir une note ESG supérieure ou égale à 2 (la note ESG étant calculée à partir d'une moyenne pondérée des 4 autres critères – pondérations variant selon le secteur de l'émetteur).

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions concernant les instruments à revenu fixe à court terme) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. ALLIANZ SECURICASH SRI est un fonds de droit français. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la

commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au France ou la société de gestion par email au regulatory.allianzgi.com ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.